



Animateur / trice périscolaire, mercredi et ALSH à partir de Janvier 2026 :

offre n° 201MFBW FRANCE TRAVAIL

Dans le cadre de son service d'Accueil périscolaire et de Loisirs, l'association Couffé Animation Rurale (CAR) réalise l'encadrement des enfants scolarisés du PS au CM2.

Sous l'autorité de la responsable pédagogique enfance ou de la directrice de l'association, l'animateur/trice recruté/ée met en œuvre le projet d'animation de la structure. Il/ elle travaille en équipe.

Les missions :

- ✓ Organiser les activités d'animations manuelles, ludiques, artistiques, éducatives, ...
- ✓ Assurer le bon déroulement des activités, répertorier les matériels et matériaux nécessaires,
- ✓ Évaluer et valoriser le projet d'animation,
- ✓ Veiller au bien-être des enfants (échanger, écouter, dialoguer) et à leur sécurité affective et physique,
- ✓ Être médiateur : gestion des conflits,
- ✓ Respect des règles de sécurité et des règles d'hygiène.

Horaires en coupés sur le périscolaire (possibilité d'étendre le contrat avec la pose méridienne organisée par la Mairie de Couffé) :

LUNDI : 7h15 - 8h50 / 16h20 - 17h45

MARDI : 8h50-9h50 / 16h20-17h45

MERCREDI : 12h - 18h30 (repas pris en charge par l'association)

JEUDI : 8h - 9h50 / 16h20-17h45

VENDREDI : 8h - 8h50 / 16h20 - 19h

Soit 18.67 heures hors vacances scolaires.

Horaires sur les vacances scolaires : 35h

Type de contrat : CDII de 83.97 heures mensualisées

Salaire : coeff. 265